

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
CONSEIL MUNICIPAL**

DEL.2018.12.04-012 – Admission en non valeur

L'an deux mil dix huit, le quatre décembre à 18 h 30, le Conseil Municipal de la Ville de Parempuyre, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire au Vieux Logis, sous la présidence de Madame Béatrice de FRANÇOIS, Maire.

- Nombre de Conseillers municipaux en exercice : 29
- Nombre de Conseillers présents : 21
- Absent / Excusés: 8
- Nombre de procurations : 8
- Date de la convocation du Conseil Municipal : 26 novembre 2018

PREFECTURE
DE LA GIRONDE
14 DEC. 2018

Bureau du Courrier

Madame Viviane BEZIN a été désignée secrétaire de séance.

NOMS - Prénoms	PRÉSENTS	Excusés	Procuration à :
de FRANÇOIS Béatrice	X		
SEINTIGNAN Jean-Michel	X		
TURBÉ Roselyne	X		
MAUREL Daniel		X	SEINTIGNAN Jean-Michel
SAUY Brigitte		X	FLOIRAC Nicole
DERVIEUX Benjamin	X		
FLOIRAC Nicole	X		
DE SOUZA Bernard	X		
KRATA Rajaa		X	TURBÉ Roselyne
PONS Annie	X		
CHAMBAUD Michel	X		
DUPUY Pauline	X		
SALMON Monique		X	VINCE Bernard
PERROUD Dominique		X	de FRANÇOIS Béatrice
BEZIN Viviane	X		
VERDIER Marc	X		
GUILBAULT Nicole		X	VERDIER Marc
VINCE Bernard	X		
SAINT-GERARD Christiane	X		
BARLAND François	X		
SEILLADE Jeannine	X		
BRIC Jean-François	X		
LALANNE Nicole	X		
PAGADOY Michel	X		
MAURY Roxane		X	LALANNE Nicole
LAGARRIGUE Henri		X	PAGADOY Michel
DEL-POZO Irma	X		
VALLEJO Annie	X		
BRET Bernard	X		

DEL.2018.12.04-012 – Admission en non valeur

Rapporteur : Monsieur Benjamin DERVIEUX

- Vu l'avis favorable de la Commission Finances / Marchés publics en date du 22 novembre 2018 ;

Monsieur le Trésorier Principal nous fait part qu'il ne peut procéder au recouvrement de plusieurs produits (créances minimales et insolvabilité):

Liste n°3331440233 pour un montant de 968,29 €

- 2016 R-616-27 pour un montant de 11,49 €
- 2017 R-317-24 pour un montant de 5,72 €
- 2016 R-916-24 pour un montant de 6,30 €
- 2016 R-416-10 pour un montant de 31,50 €
- 2018 R-218-9 pour un montant de 23,06 €
- 2016 R-716-5 pour un montant de 100,80 €
- 2017 R-417-7 pour un montant de 58,30 €
- 2018 R-318-19 pour un montant de 17,88 €
- 2017 R-517-7 pour un montant de 15,75 €
- 2016 R-516-22 pour un montant de 5,63 €
- 2016 R-816-11 pour un montant de 78,70 €
- 2016 R-316-64 pour un montant de 5,23 €
- 2016 R-216-23 pour un montant de 9,94 €
- 2016 R-716-10 pour un montant de 78,59 €
- 2015 R-915-51 pour un montant de 8,10 €
- 2016 R-516-35 pour un montant de 1,55 €
- 2016 R-416-21 pour un montant de 59,09 €
- 2016 R-916-68 pour un montant de 14,24 €
- 2016 R-416-28 pour un montant de 3,94 €
- 2017 R-1016-23 pour un montant de 32,04 €
- 2015 R-515-34 pour un montant de 21,56 €
- 2015 R-615-72 pour un montant de 4,64 €
- 2015 R-415-25 pour un montant de 16,08 €
- 2017 R-817-17 pour un montant de 277,66 €
- 2018 T-138 pour un montant de 21,60 €
- 2017 R-717-8 pour un montant de 37,54 €
- 2017 R-917-50 pour un montant de 21,36 €

Monsieur le Trésorier Principal demande en conséquence l'admission en non-valeur de cette liste pour un montant total de 968,29 euros.

Il vous est demandé d'admettre ce recouvrement en non-valeur au compte 6541-01

LE CONSEIL MUNICIPAL

Ayant entendu l'exposé de Monsieur DERVIEUX,
Après en avoir délibéré,

Pour : 29
Contre : 0
Abstention(s) : 0

- ✚ **DÉCIDE** d'admettre en non-valeur cette liste d'un montant total de 968,29 euros au compte 6541-01.

Pour extrait conforme au registre des délibérations.



Fait et délibéré à Pempuyre,
Le 4 décembre 2018

Béatrice de FRANÇOIS
Maire de Pempuyre

4

1994 1 2 3 4

5

6 7 8 9 10 11 12